

Index AI : PRE01/412/2011
24 August 2011

Bangladesh. Le gouvernement doit agir maintenant afin de mettre fin aux homicides illégaux imputés à la police

Les autorités bangladaises doivent honorer leur promesse de faire cesser les exécutions extrajudiciaires imputées à une force de police spéciale accusée d'avoir été impliquée dans des centaines d'homicides, a déclaré Amnesty International mercredi 24 août dans un nouveau rapport.

Ce document, intitulé [*Crimes unseen: Extrajudicial executions in Bangladesh*](#), montre par ailleurs que le Bataillon d'action rapide (RAB) affirme que ces homicides sont accidentels ou commis en état de légitime défense par des policiers, bien qu'en réalité de nombreuses victimes soient tuées après leur arrestation.

« Il est rare qu'une semaine passe au Bangladesh sans que la RAB ne tire sur quelqu'un et que les autorités n'affirment que cette personne a été tuée ou blessée lors d'" échanges de tirs " ou d'un " affrontement armé ". Quelle que soit la manière dont les autorités choisissent de décrire les événements, le fait est qu'il s'agit d'exécutions extrajudiciaires présumées, » a déclaré Abbas Faiz, spécialiste du Bangladesh à Amnesty International.

La RAB a été accusée d'avoir joué un rôle dans l'homicide d'au moins 700 personnes depuis sa création en 2004. Les enquêtes sur ces homicides sont effectuées soit par la RAB soit par un organe judiciaire désigné par le gouvernement, mais le détail de la méthodologie employée ou des conclusions reste secret. Elles n'ont jamais débouché sur des poursuites judiciaires. La RAB nie régulièrement être responsable d'homicides illégaux et les autorités acceptent ses déclarations.

« Il est choquant que la grande majorité des homicides illégaux attribués à la RAB n'aient pas été dénoncés ni sanctionnés. Il ne saurait y avoir de justice si cet organe accusé d'infractions est le principal enquêteur. Ces enquêtes ne peuvent être impartiales. Rien n'empêche la RAB de détruire les éléments incriminants et de manipuler les résultats », a poursuivi Abbas Faiz.

D'anciens détenus ont par ailleurs indiqué à Amnesty International qu'ils étaient régulièrement torturés en prison ; ils auraient été frappés, privés de nourriture et de sommeil, et auraient reçu des décharges électriques.

Au moins 200 homicides attribués à la RAB ont eu lieu depuis janvier 2009 lorsque la Ligue Awami est arrivée au pouvoir, bien que la Première ministre se soit engagée à mettre fin aux exécutions extrajudiciaires et que les autorités aient déclaré qu'aucun homicide illégal n'avait été commis dans le pays durant cette période.

Au moins 30 personnes ont en outre été tuées dans le cadre d'autres opérations de police depuis début 2010, homicides que la police a également attribués à des « tirs croisés » ou des « affrontements armés ».

« En négligeant de prendre les mesures qui s'imposent contre la RAB, les gouvernements bangladais successifs ont dans les faits accepté les déclarations de cet organe et cautionné sa conduite, et lui ont ni

plus ni moins donné carte blanche pour agir en toute impunité. L'apport du gouvernement actuel sur ce terrain se résume à des promesses non tenues ou pire, des dénégations catégoriques », a ajouté Abbas Faiz.

Dans de nombreux cas, les enquêtes ont accusé les victimes, les qualifiant de délinquants et déclarant que leur mort était justifiée bien que certains éléments de preuve rendus publics infirment cette assertion.

« Les autorités bangladaises doivent agir sans tarder et prendre des mesures concrètes afin de mettre la population à l'abri des homicides illégaux semble-t-il perpétrés par les forces de sécurité. Le gouvernement doit veiller à ce que des enquêtes indépendantes et impartiales soient menées sur tous les cas suspectés d'exécutions extrajudiciaires et à traduire les responsables présumés en justice. »

La police et la RAB du Bangladesh continuent à recevoir tout un ensemble d'équipements militaires et de police en provenance de l'étranger, en particulier des pays suivants : Autriche, Belgique, Chine, États-Unis, Italie, Pologne, République tchèque, Russie, Slovaquie et Turquie. En outre, des télégrammes diplomatiques émanant de l'ambassade américaine à Dacca, obtenus et diffusés par Wikileaks en décembre 2010, affirmaient que les membres de la RAB étaient formés par des policiers britanniques.

Amnesty International demande à ces pays de s'abstenir de fournir au Bangladesh des armes qui seront utilisées par la RAB et d'autres forces de sécurité pour commettre des exécutions extrajudiciaires et d'autres violations des droits humains. Il est possible que les pays exportant en toute connaissance de cause des armes ou d'autres matériels afin d'équiper une force violant systématiquement les droits humains aient une part de responsabilité dans ces violations.

Complément d'information

La RAB a été créée par le gouvernement en mars 2004 - décision applaudie par le public - en réaction à la détérioration de l'ordre public, en particulier dans l'ouest et le centre du Bangladesh.

Dans les districts de Rajshahi, Khulna et Dacca, des bandes criminelles armées ou de puissants gangs de mercenaires conspiraient avec des politiciens locaux pour diriger des réseaux de trafic illicite ou extorquer de l'argent à la population locale. Quelques mois à peine après sa création, les opérations effectuées par la RAB avaient déjà laissé dans leur sillage de nombreux homicides décrits par les autorités comme résultant de « tirs croisés », mais dont beaucoup avaient toutes les apparences d'exécutions extrajudiciaires.

Les faits se déroulaient généralement dans des lieux déserts, à la suite de l'arrestation d'un suspect. Dans certains cas, des personnes ont été témoins des arrestations, mais la RAB a soutenu que les victimes avaient été tuées lors d'un « échange de tirs », de « fusillades » ou d'« affrontements armés ».

Les deux principaux partis politiques bangladais – le Parti nationaliste du Bangladesh et la Ligue Awami – n'ont fait montre d'aucune volonté de limiter les pouvoirs de la RAB.

Au cours de ses premiers mois au pouvoir, la Première ministre a évoqué une politique de « tolérance zéro » concernant les exécutions extrajudiciaires. D'autres responsables gouvernementaux ont repris cet engagement à leur compte. Ces espoirs ont été brisés fin 2009 lorsque les autorités, notamment le ministre de l'Intérieur, ont commencé à affirmer qu'aucune exécution extrajudiciaire n'avait eu lieu dans le pays.